



Secrétariat général (SG)

Genève, le 25 novembre 2022

Réf.: **DM-22/1015** Aux établissements universitaires participant
SG/BR aux travaux de l'UIT
Contact: M. Sergio Buonomo
Courriel: sergio.buonomo@itu.int

Objet: **Assemblée des radiocommunications de 2023 (AR-23)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, suite à l'adoption de la [Décision 623](#) (C21) par le Conseil de l'Union internationale des télécommunications, et avec l'accord de la majorité des États Membres, la prochaine Assemblée des radiocommunications (AR-23) se tiendra aux Émirats arabes unis (EAU) du 13 au 17 novembre 2023. Le Gouvernement des Émirats arabes unis a confirmé par la suite que l'Assemblée aurait lieu au Dubai World Trade Center de la ville de Dubaï.

Conformément au point 4 du *décide* de la Résolution 169 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, intitulée «Admission d'établissements universitaires¹ à participer aux travaux de l'Union», j'ai l'honneur de vous inviter par la présente à envoyer des représentants pour participer à l'AR-23 en qualité d'observateurs, à titre non consultatif.

En vertu des dispositions du numéro 22 des Règles générales, je vous demanderai de bien vouloir confirmer (à l'adresse électronique ITU-R.Registrations@itu.int), au moins un mois avant la date de l'ouverture de l'AR-23 (soit d'ici au **13 octobre 2023**), la participation de votre établissement en indiquant le nombre approximatif de participants.

Le Bureau des radiocommunications publiera ultérieurement une Circulaire administrative donnant des précisions sur l'organisation et les modalités de l'AR-23.

Des renseignements préliminaires sont disponibles sur le site web de l'AR-23, à l'adresse www.itu.int/ra-23.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Houlin Zhao
Secrétaire général

¹ Les établissements universitaires comprennent les établissements d'enseignement supérieur, les instituts, les universités et les instituts de recherche associés s'occupant du développement des télécommunications/TIC.